

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2712 - JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

## DIALOGUE

L'indépendance  
de la société  
civile mise  
à rude épreuve

En ce moment où le dialogue traverse une zone de turbulence à la suite de la suspension par l'opposition de sa participation aux travaux, la composante société civile semble ne plus présenter des signes de quiétude en son sein. Un des ténors de cette composante qui prend part au dialogue, en l'occurrence Jonas Tshombela, a accusé la majorité présidentielle de vouloir « corrompre leurs représentants à ces travaux ». Il a dénoncé l'instrumentalisation d'une partie de la société civile qui, sans discernement, prendrait fait et cause pour la majorité qui s'attelle à élargir le cercle de ses affidés, de sorte à se donner plus de chance dans la perspective de voir ses options en rapport avec la problématique électorale être entérinées sans encombre.

Page 12



Quelques participants au dialogue national

## CPI

Bosco Ntaganda fait  
la grève de la faim

Dans une déclaration lue mardi par son avocat à l'audience, cet ancien chef de guerre affirme se sentir trop faible, ce qui l'astreint à ne plus assister aux procédures judiciaires liées à son procès alors qu'il était au sixième jour de sa grève de la faim enclenchée en protestation contre ses conditions de détention. Il reproche, en effet, à ses juges de l'empêcher de communiquer avec l'extérieur.

Pour la Cour, la dépression que semble afficher le prévenu n'est qu'une tactique de manipulation visant à arrêter la procédure enclenchée à son encontre.

Aussi a-t-elle rejeté une demande expresse de la défense pour ajourner le procès et décidé de maintenir les restrictions qui lui sont imposées. Soupçonné d'avoir interféré sur les témoins depuis sa cellule grâce à plusieurs intermédiaires contactés par téléphone, Bosco Ntaganda a du mal à faire fléchir la Cour sur sa décision.

Page 13

## KOLWEZI

La pollution de la Sicominex expose  
la population à la contamination

Un recensement réalisé par les membres de l'Asadho et de l'ADDH, en collaboration avec le chef du village Noa et du quartier Yenge, a dénombré cent cinquante et une victimes de cette pollution réparties dans les principaux villages concernés. La société minière Sicominex est ac-

cusée de polluer la rivière Lulu, dans la province de Lualaba, exposant la population de Kolwezi à des maladies. L'étude révèle que la rivière est contaminée par les produits toxiques déversés par cette société responsable des dégâts occasionnés dans le secteur. Ces deux organisations exhortent

l'Assemblée provinciale d'interpeller Sicominex et d'initier une enquête afin d'établir les responsabilités et de veiller à ce que les membres de la commission mise en place pour s'occuper de l'indemnisation des victimes s'abstiennent de tout acte de compromission.

Page 12

## FOOTBALL

Bolasie victorieux avec Everton, Maghoma  
avec Birmingham

Il y a des fortunes diverses pour les footballeurs congolais de souche sur le vieux continent au cours du week-end dernier en ce début de saison. En Angleterre, Yannick Bolasie a participé à la victoire d'Everton face à Sunderland (3-0). Si l'attaquant belge d'origine RD-congolaise Romelu Lukaku a signé un triplé, Yannick a délivré l'une des passes décisives au cours de cette partie.

C'est aussi le cas de Jacques Maghoma avec Birmingham, victorieux de Fulham de Neeskens Kebano par un but à zéro. En Championship (D2 anglaise), l'on note la victoire de Newcastle sur Derby County par deux buts à zéro et le défenseur central Chancel Mbemba, qui bénéficie de la totale confiance de son coach Rafael Benitez, a tenu sa place pendant toute la rencontre.



Page 14

Yannick Bolasie

## ÉDITORIAL

## Traditions

L'une des raisons qui militent en faveur de l'émergence accélérée de l'agriculture et de la pêche au sein du système économique qui se dessine chez nous et qui constituera l'ossature du programme de «rupture» voulu par le président de la République est celle du maintien des us et coutumes que notre longue, très longue Histoire, a transmises à notre peuple. Si, en effet, nous sommes capables de concilier le modernisme et les traditions héritées du passé, si nous savons construire un modèle de société qui tire le meilleur parti des technologies modernes sans pour autant détruire l'environnement et le capital naturel légués par les générations précédentes alors nous franchirons un pas décisif sur la voie du progrès social.

C'est pourquoi dans le moment où se mettent en place sur toute l'étendue du territoire national les structures qui permettront demain de tirer le meilleur parti du capital immense dont nous avons hérité, il importe au plus haut point de préserver les institutions locales et régionales dont nous sommes dépositaires. Mais cela ne pourra se faire que si du haut en bas de l'édifice social la règle du respect des sociétés traditionnelles figure en tête des priorités que se fixe le peuple congolais. Inscrite en bonne place dans la nouvelle Constitution adoptée par les citoyens il y a un peu moins d'un an, cette règle devra être respectée par tous ceux et toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, en seront les acteurs.

Alors que notre pays affronte comme bien d'autres une crise économique brutale du fait de l'effondrement des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, une telle idée peut sembler décalée par rapport à la réalité, voire même quelque peu farfelue. Elle est en réalité empreinte de bon sens puisqu'elle vise à protéger les fondements même de notre société et donc sa stabilité intérieure. C'est d'ailleurs, soit dit en passant, cette même idée qui a conduit le chef de l'Etat à lancer dans sa propriété de Ngolodoi, près de son village natal d'Edou, sur les berges du fleuve Alima, la construction d'un musée dédié à la danse kiebé-kiebé qui témoignera de la richesse, de la diversité de la tradition dans les départements des Plateaux et des deux Cuvettes.

Alors que le progrès ne cesse de s'accélérer grâce aux nouvelles technologies, sachons donc préserver l'actif que nous ont légué les générations antérieures.

Les Dépêches de Brazzaville

## DIPLOMATIE

## La Chine et le Congo entendent renforcer leurs relations parlementaires

L'annonce a été faite par l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, au sortir de l'audience que lui a accordée le président du Sénat, André Obami-Itou, le 14 septembre à Brazzaville.

« Il existe d'excellentes relations entre les institutions de nos deux pays. Et aujourd'hui, la tâche la plus importante, c'est de voir comment traduire dans les actions concrètes les acquis de la dernière visite d'Etat du président Denis Sassou N'Guesso en Chine. Renforcer et approfondir les échanges et la coopération entre les instances législatives de nos deux pays, c'est cela les grands enjeux. », a déclaré le diplomate chinois.

L'ambassadeur de Chine au Congo est revenu sur le dernier voyage du président de la République dans son pays où les deux parties ont évoqué les questions d'industrialisation, d'agriculture moderne, de la création d'une zone spéciale éco-



Xia Huang s'exprimant au sortir de l'audience (DR)

nomique, de l'adoption de nouveaux textes législatifs afin de mettre au point un cadre juridique qui réponde aux impératifs socioéconomiques entre les deux pays. Et pour faire ce travail, a-t-il souligné,

le sénat aura un rôle important à jouer.

Avec le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale chinoise l'année prochaine, les deux parlements vont multiplier leur coopération, a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

● Le Rassemblement de l'opposition congolaise (ROC) coordonné par Paul Marie Mpouélé s'est agrandi avec l'arrivée en son sein du Rassemblement des forces démocratiques (RFD) du président Joseph Hondjuila Miokono. Après lecture de la déclaration de principe du ROC et l'analyse de la situation nationale, le RFD a décidé d'adhérer à cette nouvelle plateforme politique, décision entérinée par le ROC au cours de sa réunion hebdomadaire du 12 septembre. Rappelons que le Rassemblement des forces démocratiques a été créé en 2006. Il a ensuite fait partie de la convention des partis de l'opposition de Nick Fylla avant de venir au Frocad.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /  
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhbas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## BOUENZA

# Les producteurs de haricot soutenus par plusieurs partenaires

Un projet innovant pouvant contribuer à la relance de l'agriculture et à la diversification de l'économie au Congo a été lancé officiellement le 13 septembre à Madingou, dans le département de la Bouenza.

Financé par l'Union européenne, à hauteur d'environ un milliard de FCFA, le projet d'appui aux petits producteurs de haricot va durer trois ans. Selon ses concepteurs, il contribuera à relancer la production agricole ; permettra la diversification de l'économie et l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Son objectif consiste également à promouvoir l'accès des producteurs de haricot au marché par une meilleure organisation des professionnels, acteurs de la filière haricot et par une amélioration de la quantité, de la qualité et de la compétitivité des produits. Ce projet cible deux cents petits producteurs répartis dans les districts de Boko Songho et Loudima dans le département de la Bouenza. Cette partie du pays offre des potentialités agricoles importantes et compte près de 40 % d'actifs agricoles sur l'ensemble de la population, dont 60% de femmes, selon les études.

## Les grandes étapes du projet

Dès octobre 2016, les deux cents exploitants agricoles ci-

blés seront organisés et structurés en vingt groupements. Ils seront formés à la gestion technique, économique et à la planification des activités. Ils bénéficieront d'un accompagnement et de moyens techniques leur facilitant l'accès au marché et à la microfinance.

Les semences, produites par l'Institut de recherche agronomique du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, seront distribuées en mai 2017 pour le premier cycle de production. La première récolte est prévue en septembre de la même année. Au total, 1600 tonnes de haricot sont attendues sur trois ans avec cinq cycles de production au programme.

Le Programme alimentaire mondiale (PAM) s'engage à acheter 30 % de cette production du programme d'alimentation scolaire pour ravitailler ses cantines scolaires. Les enfants congolais bénéficiaires vont manger désormais des haricots du Congo, produit de proximité, a indiqué le représentant adjoint du PAM au Congo, Koffi Akakpo. Le reste de la production sera mis en



Le ministre de l'Agriculture Henri Djombo écoutant les explications des professionnels, acteurs de la filière haricot (crédit photo Adiac)

vente sur le marché national. « Ce projet parvient à mettre en cohérence l'objectif du Programme sucre de l'Union européenne et une des priorités inscrite au Programme national de développement qui est de diversifier l'économie du département en soutenant l'agriculture familiale avec l'appui du PAM et du gouvernement de pouvoir acheter localement les vivres destinés aux cantines scolaires. Rien que dans la Bouenza, plus de

18.000 enfants en bénéficieront », a déclaré Claude Bochu, conseiller politique et chargé d'affaires à l'Union européenne.

Notons que la cérémonie de lancement officiel de ce projet s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage Henri Djombo, du représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, du représentant adjoint du PAM au Congo, Koffi Akakpo, du représentant pays d'Acted,

Cyril Pouloupoulos, des autorités politico-militaires et administratives de la Bouenza. Ce projet bénéficie aussi de l'appui du Fida, du PAM et de la FAO.

Rappelons que selon les données existantes, le Congo importe 70% de produits alimentaires nécessaires, en raison du faible développement du secteur agricole. La Bouenza est le département le moins loti en forêt avec 2/3 de sa superficie recouverte de savane arborée et offre d'énormes potentialités agricoles.

Roger Ngombé

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

# Plus de 5 milliards FCFA pour la construction du siège

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration sous-régionale, Ingrid Ebouka-Babakas, a procédé le 14 septembre à Brazzaville, à la pose de la première pierre des locaux devant abriter l'Institut national de la statistique.

Les travaux de ce futur bâtiment de cinq niveaux, qui sera construit dans l'enceinte de l'ex-direction générale des Grands travaux à Mpila dans l'arrondissement cinq Ouenzé, seront réalisés par la société chinoise Zhengwei Technique Congo.

« C'est dans le but de rendre disponibles au temps opportun les données statistiques que le gouvernement a jugé important d'améliorer les conditions de travail des cadres de cet institut national », a indiqué la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration sous-régionale. Interrogé sur la durée des travaux, l'architecte Eugène

Emmanuel Okoko, a souligné que l'évolution de ceux-ci dé-

pendra du rythme de décaissement des fonds. « Compte

tenu de la situation économique actuelle, les travaux

se feront en trois phases par rapport au décaissement. Mais, nous comptons tout boucler avec le chantier au bout de trois années », a-t-il rassuré.

Signalons que dans le souci de renforcer le système statistique national puis de mettre en place une base de données fiables dans l'approche de la Gestion axée sur les résultats, le gouvernement congolais, en partenariat avec la Banque mondiale, avait mis en place l'année dernière, le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), en appui à l'Institut national de la statistique.

Placé sous la tutelle du ministère du Plan pour une durée de cinq ans (2015-2019), ce projet encore peu connu du grand public, promeut aussi la demande des données statistiques.



La ministre du Plan posant la première pierre (DR)

Lopelle Mboussa Gassia

## ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

## L'AFD finance les études préliminaires

L'Agence française de développement (AFD) a alloué une enveloppe de plus de 260 milliards Fcfa pour mener des études en vue de la mise en place du régime d'Assurance maladie universelle (AMU) au Congo. Les travaux ont été lancés, le 14 septembre à Brazzaville, par le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso.

Deux études seront menées par le cabinet Expertise France sur une durée de 13 mois. Il s'agit en l'occurrence de l'étude sur le panier de soins et le coût associé, et celle se rapportant sur la réglementation du système de santé et des médicaments. Ces études compléteront celles qui sont déjà menées dans le pays en matière de protection sociale. « L'instauration de l'Assurance maladie universelle permettra de relever le défi d'un accès plus important aux soins de santé, de rendre plus solvable la demande de santé et de promouvoir la solidarité nationale et l'équité entre tous (...) Un modèle de protection sociale propre au Congo, adapté à ses besoins, se met progressivement en place afin d'améliorer sensiblement les conditions de vie de la po-

pulation (...) L'AFD soutient cette démarche salvatrice en faveur de la protection sociale, la formation, et de l'appui à la politique nationale d'action sociale », a affirmé le directeur de l'AFD au Congo, Stéphane Madaule.

Depuis quelques années, le Congo s'est engagé dans un processus de réforme de son système de sécurité sociale, avec la restructuration de la protection sociale pour l'étendre à l'ensemble des Congolais. « Le ministère dont j'ai la charge a entrepris de donner corps à cette réforme pour dessiner la nouvelle architecture de notre système de sécurité sociale. Cette architecture tend à se diversifier comprenant à terme, les régimes obligatoire et non obligatoire. Elle commence aujourd'hui à présenter une certaine visibilité avec des mutations en cours au niveau des caisses existantes : la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) en réforme », a fait savoir Emile Ouosso.

La refondation du système national de sécurité a pour but d'améliorer l'offre de soins de santé et accroître la solvabilité



Une vue des participants

de la demande par la mutualisation des ressources. Pour l'offre de soins : fournir l'assurance du règlement de soins reçus, soutenir les mécanismes de financement durable et efficace. En vue de la mise en place d'un socle de protection sociale, il a été entrepris la création d'une nouvelle caisse et la novation de deux autres. Selon le ministre du Travail, le régime d'AMU est un vaste chantier en terme de besoin d'expertise et de financement. Ainsi, plusieurs problématiques se posent et au nombre desquelles : les mécanismes de financement, les financements innovants, la créa-

tion d'un fonds de subvention, l'autonomisation de la caisse, le système privé de caisse, les médicaments et l'accréditation des maladies. « La mise en place d'un tel processus est assez long, car il faudra valider au préalable toutes les hypothèses, et veiller à l'équilibre dynamique entre le panier de soin et le coût associé. La réalisation d'un tel chantier exige l'instauration d'un cadre permanent de concertation », a poursuivi le ministre du Travail. La CNSS et la CRF sont appelées non seulement à évoluer, mais aussi à transférer une partie de leurs actifs et de leur personnel

au régime nouvellement créé à savoir : la Caisse des risques professionnels et pensions des travailleurs du secteur privé, la Caisse de la famille et l'enfance en difficulté, la Caisse d'assurance maladie universelle et la Caisse des pensions des agents de l'Etat.

Présente au Congo depuis plus de 75 ans, l'AFD dispose actuellement d'un portefeuille d'activités jamais atteint, de l'ordre de 400 milliards Fcfa. Ces financements sont prioritairement centrés sur le développement humain et la lutte contre les inégalités.

Josiane Mambou Loukoula

## FONCTION PUBLIQUE

## La biométrie se fait attendre

La réorganisation numérique du fichier des fonctionnaires prendra encore du temps. En attendant que le ministère de tutelle rafistole les morceaux du projet lancé en 2012 et confié à une société franco-suisse, la biométrie chez les fonctionnaires est encore une utopie.

Amorcé en 2012, le projet devrait permettre, à terme, l'organisation d'un fichier des fonctionnaires et la mise en place d'un meilleur système de gestion et de contrôle des effectifs. Ceci, à travers la diffusion d'une carte d'identification biométrique. Attendu comme maillon essentiel du projet « Fichier unique Fonction Publique - Solde - Caisses de retraite », le système de sécurisation et de gestion pourtant entamé ne fait plus d'écho.

Selon des indiscrétions captées mardi auprès des informaticiens de la Direction des systèmes d'informations (DSI) du ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, le projet n'a plus connu d'avancées significatives, le recensement des fonctionnaires n'ayant pas été bouclé. Autre raison avancée dans cette débâcle, la démotivation des techniciens engagés dans le projet au regard de l'instabilité du budget affecté. La société franco-suisse Scanwell choisie pour son exécution avait jeté l'éponge à cause des factures impayées, révèle d'ailleurs sous anonymat un agent à la DSI du ministère de la Fonction publique.

Parmi les défis lancés en août 2015 par le nouveau locataire du département de la Fonction publique, Gilbert Mokoki, figurait la modernisation de la Fonction publique. Le projet d'un fichier unique

des fonctionnaires numérisé avait été cité comme prioritaire parmi les dossiers transmis par son prédécesseur dans le cadre du budget exercice 2016. Un engagement réaffirmé en janvier de cette année, lors des vœux, martelant sur l'intérêt à achever en octobre de cette année l'opération de recensement et d'identification physique des agents civils de l'Etat, afin de disposer d'un fichier fiable et sécurisé.

Ce qui est sûr, rien pour l'instant ne laisse présager une relance du projet, sauf, peut-être, le changement de responsable, une femme en l'occurrence, récemment remarqué à la DSI du ministère de la Fonction publique. Est-ce un signal fort de la reprise du projet qui va enfin octroyer la carte biométrique aux fonctionnaires ? Sans doute...

Les experts estiment que le projet devrait aider à l'automatisation effective de la retraite des fonctionnaires à travers une base de données et éviter ainsi des listes fictives souvent dénoncées.

Selon des sources proches du ministère de l'Économie, des finances et du budget, 473 fonctionnaires fictifs qui émargeaient frauduleusement dans le fichier de la Fonction publique avaient été décelés en janvier 2015 à l'issue d'un contrôle. Une situation qui doit encore subsister, estiment des experts en sécurité informatique qui espèrent voir dans les prochains jours le déploiement du système de sécurisation de la gestion des effectifs de la Fonction publique. Rien d'impossible à l'heure du tout numérique !

Quentin Loubou

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## EDUCATION

## Anatole Collinet Makosso souligne la nécessité de redynamiser la formation continue des enseignants

**Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a présenté, le 14 septembre aux participants à la 18e session du Conseil national de l'éducation, les fondamentaux de la formation continue**

Anatole Collinet Makosso a, en effet, structuré sa communication en deux axes notamment la redynamisation des fondamentaux de la formation continue des enseignants et l'expérimentation d'un module de la formation continue : conférence pédagogique sur l'école du développement durable. Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, la formation continue est une exigence pour l'enseignant et un élément déterminant la mise en œuvre des politiques visant l'amélioration des pratiques de l'enseignant, l'éducation de qualité et l'évolution du système éducatif. C'est une réponse aux questions et aux situations d'enseignement que connaissent les enseignants dans l'exercice au quotidien de leurs métiers.

S'agissant des fondamentaux de la formation continue, l'orateur a in-

diqué que la formation commence par la classe et toute la chaîne pédagogique doit être impliquée. « A tous les niveaux, les responsables pédagogiques doivent s'impliquer davantage. Au niveau de l'établissement, le chef d'établissement et le directeur des études doivent réaliser au moins quinze visites de classes par trimestre, suivre au moins une leçon d'essai par mois et par département pédagogique pour le secondaire, organiser au moins une conférence-débat en GRP par trimestre ; réaliser au moins une animation pédagogique par mois pour le primaire et dans les centres de rescolarisation », a précisé le ministre qui a ajouté la production des rapports d'activités pédagogiques de formation continue à transmettre à la direction départementale et à l'inspection coordonnatrice, tous les mois.

Au niveau de l'inspection, il a noté la nécessité de suivre les leçons d'essai conformément aux fréquences prévues et respecter le protocole de contrôle des activités pédagogiques. Elle doit aussi identifier les objets de formation ; organiser les séances trimestrielles

de concertation entre les inspecteurs ; produire les rapports pédagogiques à transmettre au cabinet du ministre.

Concernant l'INRAP, les inspecteurs itinérants ont pour mission de contrôler l'existence des programmes et des matériels didactiques ; organiser les séances de concertation pédagogique avec les inspecteurs ; rédiger les modules de formation ; organiser la campagne de remédiation chaque trimestre (sessions de formation). Ils devraient également produire et vulgariser les guides pédagogiques et autres textes.

Le ministre a ensuite rappelé la tâche de la direction de la formation continue consistant à, entre autres, analyser tous les rapports de remédiation trimestrielle ; élaborer les programmes de perfectionnement des enseignants en collaboration avec l'INRAP et les inspecteurs. Il s'ajoute l'organisation des cours de perfectionnement des enseignants pendant les vacances scolaires.

### Des innovations dès la rentrée scolaire prochaine

Abordant le deuxième axe de sa communication, Anatole Collinet Makosso a annoncé aux partici-



Le ministre Anatole Collinet Makosso présentant sa communication ; crédit photo Adiac

pants et à l'ensemble des acteurs du système éducatif la réforme des programmes qui devront désormais intégrer les notions de développement durable. « A l'occasion du renouvellement du programme scolaire en cours à l'INRAP, nous avons instruit que tous les programmes scolaires et toutes les disciplines intègrent l'éducation à la citoyenneté et le développement durable dès la première section de la maternelle jusqu'au Baccalauréat au secondaire », a-t-il indiqué.

Cette démarche consiste d'après lui, à faire connaître la vision du président de la République sur la nouvelle école congolaise décrite dans son ouvrage : « L'Afrique : enjeu de la planète », paru aux éditions LAFFONT en 2009 et sur les albums jeunesse Gondouana.

Pour lui, le développement durable est une forme de développement

économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures. « La vision de la nouvelle école, celle du développement durable est donc pour Denis Sassou N'Gusso celle qui doit permettre aux enfants d'Afrique de réinventer le monde, de leur faire comprendre que le monde est un ami. L'école doit devenir pour l'apprenant synonyme de joie et d'espoir où il peut apprendre l'importance d'un jardin potager, où il doit être fier de ses racines africaines... », a-t-il décrit.

Notons que toutes ces innovations seront introduites dès la rentrée scolaire prochaine dans les écoles congolaises.

Parfait Wilfried Douniama

## SOMMET DU G20

## Les conclusions jugées vitales pour la reprise économique mondiale

**Confrontées au ralentissement économique mondial, les vingt plus grandes économies de la planète se sont donné lundi une nouvelle opportunité de relance lors de la conclusion de leur sommet à Hangzhou (est de la Chine).**

Au terme de deux jours de discussions, placées sur le thème « Vers une économie mondiale innovante, revigorée, interconnectée et inclusive », les dirigeants du G20 ont clarifié le sens dans lequel le développement devait aller, ainsi que les cibles et les moyens de leur coopération.

Ils sont parvenus à un consensus sur le besoin de faciliter la croissance économique mondiale par des mesures à long terme, complètes, ouvertes, innovantes et inclusives.

De plus, le sommet a pour la première fois placé la question du développement au cœur du cadre de travail macro-politique, défini un plan d'action pour faciliter la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable et soutenu l'industrialisation des pays les moins avancés en général et africains en particulier.

Comme l'a dit le président chinois Xi Jinping, il est impératif étant donné les risques et les défis économiques actuels de maintenir un environnement international stable et pacifique.

**« Nous sommes confiants qu'avec les efforts conjoints de toutes les parties, nous pourrons ramener l'économie sur le chemin d'une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive »**

« Nous sommes confiants qu'avec les efforts conjoints de toutes les parties, nous pourrons ramener l'économie sur le chemin d'une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive », a-t-il dit à la presse.

Depuis la crise financière qui a éclaté en 2008, la reprise éco-

nomique est lente et fragile.

La conjoncture mondiale est médiocre, marquée par un chômage et des dettes en hausse, des échanges commerciaux et des investissements atones, ainsi que des marchés financiers et de matières premières chahutés. Face à une demande faible, des surcapacités de production, des tendances protectionnistes, un manque de

confiance, des marchés volatils et de nombreuses incertitudes politiques, les gouvernements ont hâte de trouver un nouveau moyen de stimuler la croissance.

En tant que groupe totalisant plus de 85% de l'économie mondiale et les deux tiers de la population, les membres du G20 doivent jouer un rôle

prépondérant en donnant ce coup de pouce tant attendu à la croissance mondiale.

Après le sommet de Hangzhou, la tâche la plus urgente qui les attend est de parvenir à une reprise économique stable et de se prévenir contre toute nouvelle crise qui serait provoquée par un empilement de risques financiers. En tant que deuxième plus grande économie mondiale et hôte de ce sommet, la Chine a proposé une solution face à cette conjoncture atone, qui a besoin de retrouver une croissance durable, a appelé à des réformes structurelles et encouragé l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Lors de son discours d'ouverture à Hangzhou, M. Xi a exhorté les membres du G20 à prendre des mesures pour combattre le ralentissement économique et à s'engager sur le chemin d'une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive.

Le monde a placé beaucoup d'espoir dans la volonté chinoise de recentrer le G20

vers un modèle de partage des pouvoirs plus équilibré et sur une voie plus constructive en direction d'une économie mondialisée. Des experts sont d'accord sur le fait que la meilleure solution à tous ces problèmes urgents est de rassembler les pays industrialisés et les pays émergents et de les inciter à coopérer plus étroitement.

Pour les principaux pays développés, il s'agira de lutter contre les tendances protectionnistes en hausse et de démanteler les mesures anti-commerciales, car l'isolationnisme n'est pas la solution à une croissance faible. Afin de bâtir une économie inclusive, ouverte et fondée sur des règles, il faudra empêcher le protectionnisme de saper les fondations d'une reprise économique plus rapide et robuste.

Comme le bon sens le réclame, les membres du G20 ont intérêt à parler moins et agir plus afin de mettre en œuvre leurs consensus et de renforcer leur partenariat qui leur permettra de résister aux temps difficiles.

Xinhua



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**30.000.000 F  
À SE PARTAGER**

Jusqu'au 19 octobre,  
active un forfait Masolo  
ou Internet pour être éligible

Promo  
Rentrée scolaire



## AFRIQUE

# Malgré la croissance, la pauvreté et les inégalités n'ont pas diminué sur le continent, selon la BAD

**Malgré une période de croissance inédite dans les économies africaines depuis une décennie, la pauvreté et les inégalités n'ont pas diminué en proportion inverse de croissance, indique le rapport 2015 sur le développement en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD).**

Le rapport regrette que la croissance économique du continent de cette dernière décennie ne s'est pas accompagnée d'une véritable transformation structurelle, faisant des femmes et des jeunes, les grands oubliés de la croissance. Il fait état du rôle indirect des diverses formes d'inégalités, qui empêchent la croissance de l'Afrique à se traduire en une prospérité pour tous. « Je suis convaincu que le développement du

continent passe par des améliorations réelles des conditions de vie dans toute la société. L'analyse menée dans le rapport montre qu'une généralisation des inégalités limite le potentiel de croissance et compromet les efforts de lutte contre la pauvreté. Avec des écarts de revenus qui demeurent considérables depuis des décennies, l'Afrique reste l'une des régions les plus inégalitaires au monde »,

a déclaré le président de la BAD, Akinwumi Adesina. Le rapport retient que des inégalités d'accès aux ressources économiques et aux opportunités se reflètent dans les revenus, les écarts entre les sexes, la fracture entre les villes et les campagnes, le sous-emploi des jeunes et dans la priorité limitée attribuée aux secteurs les plus à même de réduire la pauvreté, à savoir l'agriculture, les agro-industries et l'industrie manufacturière. Pour maintenir les succès de la croissance récente et rendre la croissance de demain en même temps plus

inclusive, le rapport propose des politiques adaptées, capables de diversifier les sources de la croissance et de garantir la participation la plus large possible de tous les segments de la société. Le rapport invite l'Afrique à adopter une nouvelle trajectoire de développement axée sur une véritable transformation structurelle. « En ajoutant de la valeur à ses exportations de produits de base, l'Afrique peut améliorer sa compétitivité sur les marchés internationaux tout en répondant aux besoins du marché domestique, no-

tamment sur le plan de la sécurité alimentaire », indique le rapport. S'il insiste sur le besoin de cibler certains secteurs en priorité, le rapport formule aussi des recommandations portant sur la nécessité de réduire les écarts de revenus, les inégalités entre les sexes et les disparités entre les villes et les campagnes, ainsi que de promouvoir l'emploi des jeunes.

Des objectifs s'inscrivent dans la Stratégie décennale du Groupe de la BAD (2013-2022), qui entend stimuler une croissance inclusive et de plus en plus verte.

**Noël Ndong**

## LIBYE

## Les autorités parallèles contrôlent le Croissant pétrolier

**Les forces du général Khalifa Haftar se sont emparées, le 13 septembre, du dernier des quatre terminaux du Croissant pétrolier. Le Gouvernement d'union nationale (GNA) perd ainsi le contrôle de ces installations capitales pour l'économie du pays.**

Les forces du chef de l'armée liée au gouvernement non reconnu basé dans l'Est se sont emparées du terminal de Brega « sans combats (...) et grâce aux habitants et notables de Brega. Nous contrôlons désormais la totalité de la région du Croissant pétrolier », a indiqué à l'AFP l'officier Moftah al-Magrif, un responsable des gardes des installations pétrolières pro-Haftar.

Le Croissant pétrolier s'étend le long d'une baie en forme de croissant entre les localités de Marsa el-Brega et Ben Jawad, dans le nord-est du pays et regroupe les principaux ports pétroliers. Outre Ras Lanouf et al-Sedra, il comprend le terminal de Zueitina, fermé et celui de Marsa el-Brega qui fonctionne sporadiquement. Les autorités de l'Est refusent de reconnaître le GNA basé à Tripoli. Elles contrôlent des régions dans l'Est du pays avec le soutien des forces dirigées par le général Haftar. Celles-ci ont lancé dimanche une offensive sur le Croissant pétrolier, situé entre Benghazi et Syrte. Avant de prendre le contrôle du terminal de Brega, elles s'étaient emparées ces deux derniers jours du port de Zueitina et des terminaux d'Al-Sedra et de Ras Lanouf, les deux plus importants du pays. Ces sites étaient sécurisés par les gardes des installations pétrolières, une milice de l'Est qui avait prêté allégeance cet été au GNA.

Dans un communiqué condamnant l'offensive, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a appelé lundi une nouvelle fois les Libyens à reconnaître le gouvernement d'union comme « le seul exécutif du pays ». Les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, et le Royaume-Uni ont emboîté le pas dans un communiqué commun appelant au retrait immédiat et sans conditions de toutes les forces armées qui se trouvent dans le Croissant pétrolier et à un cessez-le-feu immédiat.

**Josiane Mambou Loukoula**

## Européens et Américains appellent à un cessez-le-feu immédiat

**Le porte-parole du Quai d'Orsay, Raman Nadal, a expliqué la déclaration conjointe des gouvernements allemand, espagnol, américain, français, italien et britannique du 12 septembre au sujet de la Libye.**

Romain Nadal a rappelé la condamnation décidée par des pays, des attaques perpétrées ce week-end contre les terminaux pétroliers de Zueitina, Ras Lanouf, al-Sedra et Brega, en Libye. La Déclaration conjointe appelle toutes les parties à un cessez-le-feu immédiat et à s'abstenir de toutes nouvelles hostilités ; et toutes les forces à éviter toute action susceptible d'endommager les infrastructures énergétiques libyennes ou de perturber plus avant ses exportations.

« Le pétrole libyen appartient au peuple libyen. Le Conseil présidentiel est le seul gestionnaire de ces ressources. Le Conseil et les autres institutions du Gouver-

nement d'entente nationale sont tenus de veiller à ce que les revenus pétroliers soient utilisés pour fournir les services essentiels au peuple libyen », a déclaré le porte-parole. Il a appelé les forces militaires ayant pénétré dans la zone du Croissant pétrolier à « se retirer immédiatement, sans condition préalable ».

Les gouvernements de l'Allemagne, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni ont réaffirmé leur total soutien au Gouvernement d'entente nationale en tant que seul exécutif libyen et ont invité les forces libyennes à s'unir pour lutter contre Daech et les autres groupes terroristes désignés par les Nations unies. « Ce sont des accords politiques, et non pas des conflits, qui doivent déterminer l'avenir de la Libye. La création d'une force de sécurité nationale unifiée

et efficace sous l'autorité du Gouvernement d'entente nationale constitue le meilleur espoir de la Libye de protéger les ressources du pays dans l'intérêt de toute sa population », selon les termes de Romain Nadal.

La France a condamné, avec ses partenaires, l'attaque menée par des troupes du général Haftar contre les terminaux d'exportation pétrolière, et réitéré l'intention de faire appliquer la résolution 2259 du conseil de sécurité des Nations unies, notamment les mesures relatives aux exportations pétrolières illicites et aux activités susceptibles de porter atteinte à l'intégrité et à l'unité des institutions financières de l'Etat libyen et à la compagnie pétrolière nationale, ainsi qu'aux personnes ou entités se livrant à des actes menaçant l'unité, la paix, la stabilité ou la sécurité de la Libye ou y apportant leur soutien.

**N.Nd.**

### FOIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

La deuxième édition de la foire de la rentrée est lancée. Soyez la bienvenue aux points de collecte !!!  
 Activités : Achat des livres neufs et usagers-Vente des livres et des fournitures scolaires-Echange de livres et des fournitures scolaires-Don des livres et fournitures scolaires-Promotion des valises et sacs de classe-Conseil d'orientation scolaire et universitaire.  
 Où ? Stand 3 CO.T.E sur l'avenue de la paix croisement rue Makoko et avenue de la Paix. Précisément devant la poste de Moungali.

Attention : De nombreux lots à gagner pour tout achat supérieur à 10 000 FCFA.  
 Contact : 06 652 56 96 / 04 006 84 95 Email : prosper-freelance@yahoo.com  
 Stand 3 CO.T.E sur l'avenue de la paix croisement rue Makoko et avenue de la Paix Précisément devant la Banque postale.  
**NB :** Venez bénéficier des bons prix et des marchandises de qualité.



# APPEL À CONTRIBUTION

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE IMPACT CENTRE CHRÉTIEN (ICC) DE BRAZZAVILLE

**Avez-vous déjà expérimenté un bienfait de la part de Dieu ?  
Désirez-vous soutenir l'expansion de l'Évangile de Jésus-Christ ?**

Rejoignez-nous dans le projet « **les Piliers du Royaume** » et bâtissons ensemble le nouveau temple de l'église Impact Centre Chrétien de Brazzaville.

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir, en une ou plusieurs fois, votre contribution financière et/ou matérielle pour construire ce temple d'une capacité de plus de 2500 places avec en plus des salles annexes polyvalentes destinées, entre autres, à des formations pluridisciplinaires ainsi que des espaces dédiés aux jeunes et aux enfants.

### Moyens de paiement

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution en espèces par :

- Chèque à l'ordre de **Impact Centre Chrétien**.
- Virement bancaire sur notre compte ECOBANK dont voici les coordonnées

BANQUE	CODE BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
ECOBANK	30014	00001	01404655801	30

- Transfert d'argent via Western Union, MoneyGram, Charden Farel, Mawéné etc.
- Airtel Money en composant \*128\*100\*Montant\*Code pin personnalisé#Ok.
- MTN Mobile Money en composant \*105# Ok, puis suivez les instructions.

Nous comptons sur le concours de tous pour la réalisation de ce projet.

### Description de la nouvelle église ICC Brazzaville

- Un auditorium principal d'une capacité de plus de 2500 places
- Un auditorium annexe d'une capacité de 500 places
- Deux bâtiments annexes contenant 18 salles polyvalentes
- Un parking de plus de 200 places
- Une cafétéria
- Une librairie et une bibliothèque
- Des espaces verts
- Un espace récréatif pour enfants

**Ne laissez pas l'histoire s'écrire sans vous !**  
Semez abondamment dans le Royaume de Dieu et récoltez toutes sortes de grâces et de bénédictions.

### Exode 25 : 2-3, 8

« <sup>2</sup> parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur. <sup>3</sup> Voici ce que vous recevrez d'eux en offrande : de l'or, de l'Argent et de l'airain ;... <sup>8</sup> ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux »

### Contacts

Tél: (+242) 06 850 0555 / 05 050 1515

Adresse : 1 rue Dzabana Jadot, diata. Derrière le Stade MASSAMBA DÉBAT

✉ : [Info@lespiliersduroyaume.org](mailto:Info@lespiliersduroyaume.org)

f : Les Piliers du Royaume

[www.lespiliersduroyaume.org](http://www.lespiliersduroyaume.org)

**ACCÉDEZ AU MEILLEUR DU FOOT**

UEFA EUROPA LEAGUE | UEFA CHAMPIONS LEAGUE | Premier League | LIGUE 1 | LFP

**20 000 FCFA\* LE DECODEUR**

LES BOUQUETS **CANAL+**

06 877 92 92 (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

\* Offre soumise à conditions du 01/08/2016 au 30/09/2016 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.



## ASSISTANCE

## L'UE promet de doubler son fonds d'investissement pour l'Afrique

Dans son discours-programme, Jean-Claude Juncker a dit vouloir relancer la croissance en Europe et freiner l'immigration africaine par l'investissement.

Le fameux « Plan Juncker » d'investissement va doubler de volume d'ici à 2020, et se montrer plus ambitieux. Prononçant mercredi son discours sur l'état de l'Union européenne, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, a estimé que lutter à la fois contre le chômage en Europe et l'immigration clandestine dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient passe par des investissements mieux ciblés. En juin, la Commission européenne avait avancé cette idée d'investissements massifs dans les pays de provenance des immigrants pour y éteindre guerres et pauvretés.

« Aujourd'hui nous proposons de doubler la durée et la capacité de notre fonds d'investissement », a dit M. Jean-Claude Juncker lors de son discours annuel devant le Parlement européen à Strasbourg. Il a annoncé une ambition d'« au moins 500 milliards d'euros d'investissements à l'horizon 2020 », puis « 630 milliards dès 2022 ». Le Plan Juncker, lancé il y a un an, devait à l'origine permettre de mobiliser 315 milliards d'euros d'investissements en trois ans (de 2015 à 2018) via un fonds pour les investissements stratégiques. Réunis à Athènes vendredi dernier, les dirigeants du sud de l'Europe, dont le Français François Hollande et l'Italien Matteo Renzi, avaient déjà convenu de soutenir un doublement de ce plan. En Italie, le Premier ministre Renzi a lancé dès l'an dernier « immigration compact », qui consiste précisément à investir massivement en Afrique pour y créer les opportunités de travail qui retiendraient les potentiels candidats à l'immigration clandestine.

Le plan Juncker2 de mercredi va concerner l'Afrique et les pays du voisinage de l'Europe. « Lorsque l'on regarde le Moyen-Orient et l'Afrique, on constate que leur énorme potentiel est bridé par la guerre, la pauvreté, le manque d'infrastructures et la mauvaise gouvernance », a relevé l'Italienne Federica Mogherini, Commissaire européenne aux Affaires étrangères. Pour elle, le nouveau plan d'investissement extérieur créera notamment les conditions d'appuyer les « objectifs stratégiques de politique étrangère, de la sécurité au développement international ».

Lucien Mpama

## RENCONTRE AFRICA 2016

## Un atelier pour soutenir l'émergence et le professionnalisme des jeunes

Cet atelier qui aura lieu le 23 septembre à 15h30 au Conseil économique social et environnemental en France, s'inscrit dans le cadre des Rencontres Africa 2016 dont l'institut français est partenaire. L'Institut français présentera également l'exposition de photos, « Grandes figures du cinéma africain ».

Selon un communiqué de presse de l'Institut français en date du 13 septembre, cet événement réunira un certain nombre de personnalités. Il s'agit de Jean-Noël Tronc, président-directeur général de la Sacem, François Deplanck, di-

d'Unifrance et Anne Tallineau, directrice générale déléguée de l'Institut français.

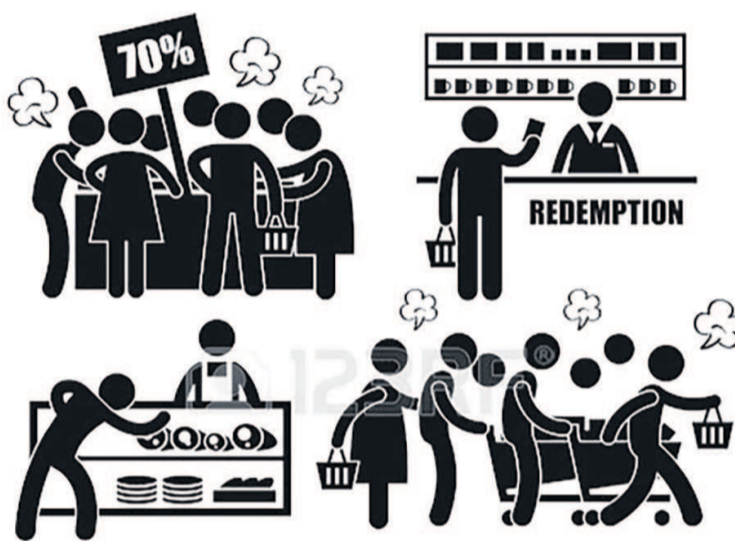
La société EurodataTV- Worldwide filiale de Mediametrie présentera aussi les tendances de la plus importante industrie créative

continent africain, telles que La Fabrique des cinémas du monde à Cannes, Equation Musique, les rencontres photographiques de Bamako, Danse l'Afrique danse ! Il est également un acteur important pour la promotion de la diversité culturelle du continent africain, via ses dispositifs comme la Cinéma-thèque Afrique (1600 titres conservés et gérés) et l'Aide aux cinémas du monde, cogéré avec le Centre du Cinéma et de l'image animée (CNC). Fort de son expertise, l'Institut français abordera les enjeux que représentent les industries culturelles et créatives en Afrique, en matière d'emplois, de facteur d'identité pour la jeunesse, de ferment de pacification, de droits d'auteurs dans le contexte accéléré de l'économie numérique.

L'Institut français présente également au Conseil économique, social et environnemental, l'exposition de photos, « Grandes figures du cinéma africain » dans le cadre des rencontres Africa 2016.

A titre de rappel, l'Institut français est au service du rayonnement de la France à l'étranger, assure la promotion des artistes, des idées et des œuvres, de la langue française et des industries culturelles créatives.

Bruno Okokana



recteur des Chaînes et contenus de Canal+ Overseas, Akotchayé Okio, créateur du label Mix My Wax, Isabelle Giordano, Fédération des industries culturelles et créatives et directrice générale

pour l'Afrique à savoir la télévision. L'Institut français développe chaque année de nombreuses manifestations culturelles soutenant l'émergence et la professionnalisation de jeunes talents du

Peinture complète sur  
tous types de véhicule

du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre voiture mérite  
la plus belle des robes !

4X4  
590 000 FCFA  
TTC

BERLINE  
490 000 FCFA  
TTC

\* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE  
📍 :13 Rue Côte Matève  
☎ :+242 05 550 6363  
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE  
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso  
☎ :+242 06 938 7898  
☎ :+242 05 313 2998

NO N A LA  
CONTREFAÇON

NEXA AUTOCOLOR

## RECRUTEMENT

En vue de l'extension de ses activités à Pointe-Noire et à Brazzaville, une banque de la place procède au recrutement du personnel. Les profils recherchés sont les suivants:

### POUR L'AGENCE DE POINTE NOIRE

- DIRECTEUR ADJOINT
- CAISSIER PRINCIPAL
- AGENT INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE
- CAISSIER
- GESTIONNAIRE ENTREPRISE
- SECRETAIRE
- GESTIONNAIRE PARTICULIER
- GUICHETIER

### POUR L'AGENCE DE BRAZZAVILLE

- CHEF D'AGENCE
- CAISSIER PRINCIPAL
- GESTIONNAIRE ENTREPRISE
- GESTIONNAIRE PARTICULIER
- CAISSIER
- GUICHETIER

Les candidats doivent préciser le poste et la ville de leur choix en fournissant un cv, une lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes. Tous les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le 23 septembre 2016 exclusivement par l'adresse e-mail suivante: [recrutbankcng@gmail.com](mailto:recrutbankcng@gmail.com)



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**  
Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*









**Un Espace culturel** pour vos **Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville:** 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (MplA), Brazzaville  
République du Congo.

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi 09h-19h  
Samedi 09h-16h



### Programme relatif aux obsèques de Viviane Mialoungula

**Vendredi 16 septembre 2016**

- 7h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 9h00 : recueillement au domicile sis, n°51, rue



- Kongo Texaco la Tsiémé ;
- 12h00 : messe à Ndona Marie à Kinsoundi-Massina ;
- 13h00 : départ pour le cimetière Loukanga II ;
- 17h00 : fin de cérémonie.

### NÉCROLOGIE

Messieurs Wabout Jocelyn Francis, Lebaly Émile et Dilantsi Antoine Geismar ont le regret



d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur mère et soeur Mpoukémé Yvonne, survenu le 12 septembre 2016, à Brazzaville. La veillée se tient au 25, rue Moukilandzouli, quartier Lycée Thomas Sankara. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.






## Week-end Escapade à





### Au programme

#### Vendredi

-  Happy hours de 16h30 à 19h30
-  50% de réduction sur les boissons
-  Mises en bouche offertes

#### Samedi

-  Dégustation gratuite de champagne offerte par la société REGAL
-  Animation musicale par un DJ

#### Dimanche

-  Brunch autour de la piscine à partir de 11h30

*Soyez les Bienvenus!*

## KOLWEZI

# La pollution de la Sicomines expose la population à la contamination

**Un recensement réalisé par les membres de l'Asadho et de l'ADDH, en collaboration avec le chef du village Noa et le chef du quartier Yenge, a déjà dénombré 151 victimes de cette pollution réparties dans les principaux villages concernés.**

Dans un communiqué conjoint publié le 14 septembre, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et l'Action pour la défense des droits humains (ADDH), basées respectivement à Kinshasa et à Kolwezi, ont accusé la société minière Sicomines de la pollution de la rivière Luilu, dans la province de Lualaba, exposant ainsi la population de la ville de Kolwezi à des maladies.

Citant la population des villages Yenge, Noa et Sapatelo, ces deux ONG de défense des droits de l'homme ont, en effet, fait constater la pollution, le 7 septembre, aux environs de 11 heures locales, de ces eaux par des produits de couleur noire qui dégagent des odeurs nauséabondes. « Contactées par les communautés de Noa, les membres de nos organisations sont descendus sur place pour constater que la rivière était contaminée par les produits toxiques déversés par la société minière Sicomines,

en causant des dégâts aux villages situés aux abords de la rivière Luilu, à savoir Yenge, Noa, Sapatelo, Tshimpuki, Ngonga, Pambeji Sept, Ki jusqu'au fleuve Congo, à plus ou moins 30 km en aval », ont relevé ces deux ONG. Elles ont, par ailleurs, noté qu'un communiqué du gouvernement provincial du Lualaba, diffusé sur une chaîne locale, avait demandé aux populations riveraines de ne pas utiliser ou consommer l'eau de la rivière Luilu qui était contaminée par des produits toxiques « à la suite d'un dysfonctionnement au sein d'une société minière de la place ».

Ces organisations ont, par ailleurs, dit avoir contacté les responsables de la société incriminée pour avoir leurs versions de faits, mais ces derniers ont refusé de répondre à leurs questions. En attendant, les deux ONG ont relevé que du 7 au 8 septembre, les populations riveraines n'ont pas eu accès à l'eau potable. « C'est seulement à partir du 9 septembre à 17 h 25 qu'un camion-citerne appartenant à la Sicomines est arrivé aux villages Noa et Sapatelo pour ravitailler les populations en eau potable alors que celles de Yenge ne bénéficient d'aucune goutte d'eau et sont obligées de se rendre à 15km pour s'appro-



Un enfant victime de la pollution de l'environnement au Katanga (Archives)

visionner en eau », ont déploré l'Asadho et l'ADDH.

## Cent cinquante et une victimes déjà recensées

Ces deux organisations ont fait observer que tous les villages affectés par cette pollution vivent de produits maraîchers et des potagers qu'ils arrosent quotidiennement avec de l'eau de la rivière Luilu. Ainsi, à la suite du recensement fait par les membres de ces organisations, en collaboration avec le chef du Village Noa et le chef du quartier Yenge, il a déjà été dénombré jusqu'à ce

jour, 151 victimes de cette pollution réparties dans les principaux villages concernés dont soixante-quinze à Yenge, soixante-deux à Noa et quatorze à Sapatelo. « Et le recensement continue dans le reste des villages longeant la rivière Luilu », ont prévenu ces ONG qui ont noté que ces dommages exigent des réparations urgentes de la part de la société Sicomines.

C'est dans ce sens que ces ONG attendent de la société incriminée d'indemniser de manière équitable les victimes de la pollution

à partir du village Yenge jusqu'au fleuve Lualaba ; de dépolluer la rivière à partir du village Yenge jusqu'au fleuve Lualaba ; de considérer tous les villages le long de la rivière Luilu comme des entités impactées par son projet minier et de forer les puits d'eau au profit de tous les villages touchés par cette pollution.

Ces deux organisations exhortent l'Assemblée provinciale d'interpeller Sicomines et d'initier une enquête afin d'établir les responsabilités et de veiller à ce que les membres de la commission mise en place pour s'occuper de l'indemnisation des victimes s'abstiennent de tout acte de compromission au détriment des victimes. Le gouvernement provincial, lui, a été appelé à veiller à ce que la rivière soit dépolluée et réhabilitée conformément aux normes nationales et internationales en la matière; et de veiller à une indemnisation équitable et juste de toutes les victimes. Par ailleurs, ces ONG attendent de la société civile du Lualaba un accompagnement des victimes dans tout le processus d'indemnisation et qu'elle veille à ce que les membres de la commission mise en place accomplissent leur travail au profit des victimes.

Lucien Dianzenza

## FORMATION

## Les juges outillés sur la loi portant protection de l'enfant

**Du 13 au 17 septembre, les officiers du ministère public et les juges pour enfants s'imprègnent de la loi portant protection de l'enfant qui est leur outil de travail dans la défense, la protection et la promotion des droits de l'enfant. Cet atelier fonctionnel mixte est organisé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) en partenariat avec l'Unicef. Ceux qui y participent sont venus des différentes juridictions et offices des parquets pour enfants.**

Les participants au séminaire apprendront notamment les exigences fondamentales d'un système de justice pour enfants, l'organisation et la compétence des tribunaux pour enfants, la procédure devant le tribunal pour enfants, le rôle et la place de l'assassinat social dans la procédure pour enfant, la médiation. Au terme de cette situation, les participants seront capables de prendre les décisions et les modalités de leur exécution, de rédiger les décisions, ordonnances et mesures en matière de justice pour enfants, d'assurer la protection pénale des enfants, l'accompagnement judiciaire des enfants devant les tribunaux pour enfants et l'éthique et déontologie.

Cette formation des juges pour enfants et des officiers du ministère public répond à un besoin, comme l'a fait savoir dans son

discours la cheffe de la section protection de l'enfant, Favero Anna. Cette année, explique-t-elle, le Conseil supérieur de la magistrature a bien voulu doter la RDC de trois nouveaux tribunaux pour enfants. C'est ainsi que des juges ont été affectés à Beni, Kalemie et Kindu. Avec ces nouvelles affectations, le nombre de tribunaux pour enfants qui sont opérationnels est passé à 18. Il se pose alors un problème de renforcement des capacités techniques des juges pour enfants et des magistrats des parquets. Ce qui a justifié l'organisation de cette formation. Favero Anna a rassuré les participants à cette formation de l'engagement de l'Unicef à appuyer toujours le système de justice pour enfants en RDC. « Notre agence reste toujours disposée à apporter son appui au renforcement du système de justice pour enfants en RDC », a-t-elle dit. Elle a, par ailleurs, fait un plaidoyer à l'endroit du gouvernement pour le renforcement des effectifs dans les tribunaux pour enfants existants, de l'affectation des juges à Gemena et Kindu où les bâtiments sont en construction en vue d'accueillir le personnel judiciaire, du recours plus systématique, si possible, à la médiation qui est aujourd'hui à moins de 3%. Elle a aussi plaidé pour que le gouvernement congolais puisse renforcer des syner-

gies nécessaires avec les autres acteurs de protection comme les assistants sociaux en vue de faire bénéficier aux enfants des mesures alternatives à la détention, de la régularisation du placement des enfants.

Pour le secrétaire permanent et représentant le président du CSM, Jean Ubulu, qui a ouvert cette formation, les sujets retenus pour cette session de formation susciteront dans le chef des participants un grand intérêt. C'est la raison pour laquelle il les a invités à faire preuve d'assiduité pour bien assimiler ces matières qui leur seront dispensées. Tout en demandant aux formateurs de faire de leur mieux pour transmettre aux participants toutes les compétences requises. Auparavant, Jean Ubulu a établi un parallèle entre le phénomène récent «Kuluna» et de l'époque « Balado». Il est arrivé à la conclusion selon laquelle ces deux phénomènes décriés relèvent du relâchement des mœurs, de l'irresponsabilité de la société, du désengagement des parents et de l'État de leurs obligations. Pour endiguer ce fléau, Jean Ubulu pense que l'intérêt de l'enfant doit être l'objectif visé par l'ensemble des partenaires et autres intervenants, en particulier à travers le renforcement des capacités des magistrats.

Aline Nzuzi

## DIALOGUE

## La société civile en ordre dispersé

**En ce moment où le dialogue traverse une zone de turbulence à la suite de la suspension par l'opposition de sa participation aux travaux, la composante société civile semble ne plus présenter des signes de quiétude en son sein.**

Il s'observe, depuis quelque temps, quelques tiraillements parmi ses délégués qui, visiblement, n'émettent plus sur la même longueur d'onde concernant les options à lever en rapport avec les séquences des scrutins à la base du blocage actuel. L'unicité des vues est loin d'être, par ces temps qui courent, la recette la mieux partagée au sein de cette composante dont une large portion serait inféodée à la majorité présidentielle. Ce qui n'est pas du goût de certains membres qui continuent de professer l'indépendance de leur composante quand bien même, dans la réalité, cette donne ne reflète guère les comportements et les attitudes.

D'où leur menace de se retirer de ce forum. Cette frange de la société civile refuse « de servir de marche pied à la majorité dans son dessein inavoué de donner un troisième mandat à Joseph Kabila via ce dialogue » qu'elle qualifie d'un subterfuge

bien ficelé. Un des ténors de la société civile qui prend part à ce forum, en l'occurrence Jonas Tshombela, est allé plus loin en accusant la majorité présidentielle de vouloir « corrompre leurs représentants à ces travaux ». Il dénonce l'instrumentalisation d'une partie de la société civile qui, sans discernement, prend fait et cause pour la majorité qui s'attelle à élargir le cercle de ses affidés, de sorte à se donner plus de chance dans la perspective de voir ses options être entérinées sans encombre.

Entre-temps, la diaspora qui constitue un regroupement non négligeable dans cette composante a décidé de suspendre sa participation en son sein tout en maintenant sa participation aux travaux du dialogue. La délégation des Congolais de l'étranger dénoncent le peu de considération qui leur est accordé et surtout sa marginalisation dans la prise des décisions qui engagent la société civile. Cette crise rappelle la crise antérieure qui s'était cristallisée autour du quota jugé inférieure alloué à cette composante dont les délégués validés par la facilitation étaient contestés par d'autres plateformes de la société civile non représentées au dialogue. Dossier à suivre.

Alain Diasso

CPI

# Bosco Ntaganda fait la grève de la faim

**Dans une déclaration lue mardi par son avocat à l'audience, cet ancien chef de guerre affirme se sentir trop faible sans grande capacité de réfléchir. Ce qui l'astreint à ne plus assister aux procédures judiciaires liées à son procès.**

Coup de théâtre à la Cour pénale internationale (CPI) où comparait, depuis plus d'un an déjà, le prévenu Bosco Ntaganda. Ce dernier qui a entamé, depuis quelque temps, une grève de la faim en protestation contre ses conditions de détention a créé la sensation le 13 septembre en refusant de se présenter devant les juges. Il en était au sixième jour de sa grève de la faim. C'est par vidéo conférence qu'il a donné les raisons de son refus d'assister aux procédures, lesquelles procédures ont été rapportées en la



Bosco Ntaganda

salle d'audience par son avocat Stéphane Bourgon. « Je suis un révolutionnaire (...) je n'ai pas peur de mourir. Je me sens

trop faible. Je n'ai plus la capacité de réfléchir, ce n'est plus Bosco qui est devant vous », a-t-il déclaré dans cette vidéo tout

en reprochant aux juges de ne pas avoir fait d'enquête approfondie, « preuve que tout ce qui se passe ici n'est qu'un spectacle ». Pour la Cour, la dépression que semble afficher Bosco Ntaganda n'est qu'une tactique de manipulation visant à arrêter la procédure enclenchée à son encontre. C'est ainsi qu'elle a rejeté une demande expresse de la défense pour ajourner le procès jusqu'à lundi prochain. En lieu et place, la Cour a plutôt ordonné à ce que le prévenu subisse un examen médical tout en maintenant les restrictions qui sont lui imposées. Elle a balayé d'un revers de main tous les reproches que Bosco Ntaganda lui a faits, notamment le fait de l'empêcher de communiquer avec l'extérieur. Le fait d'être soupçonné d'avoir interféré sur les témoins depuis sa cel-

lule grâce à plusieurs intermédiaires contactés par téléphone explique les réticences de la Cour à lever cette restriction. Le prévenu ne pouvait jusque-là que téléphoner à sa femme et à sa mère, une heure maximum par semaine. Et depuis que les juges ont décidé le 7 septembre de prolonger cette sanction, Bosco Ntaganda ne quitte plus sa cellule, fait la grève de la faim et refuse de prendre ses médicaments.

Pour rappel, Bosco Ntaganda surnommé le « Terminator » est accusé de treize crimes de guerre et cinq crimes contre l'humanité, dont des meurtres, pillages, attaques contre des civils, viols et esclavage sexuel, commis par ses troupes entre 2002 et 2003 en Ituri, dans le nord-est de la RDC.

Alain Diasso

## SÉQUENCE DES ÉLECTIONS

# Les prélats catholiques appuient la position de l'opposition

**Mettre l'élection présidentielle au second plan, c'est énerver sérieusement l'article 73 de la Constitution, soutient la Cénco par la bouche d'un de ses représentants au dialogue.**

La crise semble s'enliser après que l'opposition a suspendu sa participation au dialogue. Les tractations se poursuivent encore sous la houlette du facilitateur Edem Kodjo pour tenter de ramener à la raison les frondeurs. Exercice laborieux et, partant, difficile lorsqu'on sait que les parties en présence continuent de camper sur leurs positions réconfortées par les avis favorables émis par d'autres plates-formes et regroupements sociopolitiques partageant la même approche sur la question de l'ordre des scrutins à organiser après la fin de la révision du fichier électoral. Ce qui fait que majorité et opposition, chacune en ce qui la concerne, croit être dans le bon par rapport à son choix. L'une continue de défendre mordicus l'option de prioriser les locales et les provinciales pour réorganiser la démocratie de la base au sommet, pilier de tout développement, et l'autre fait plutôt une fixation sur la présidentielle étant entendu que c'est le scrutin à l'origine de l'impasse politique actuelle.

Là-dessus, d'aucuns se perdaient en conjectures sur la position de l'Église catholique qui a laissé faire avant de se prononcer le 13 septembre par l'entremise de l'abbé Donatien Nshole, délégué de la Commission électorale nationale indépendante (Cénco). Sans ambages, l'Église catholique dont on connaît la pertinence des prises de position, appuie l'organisation prioritaire de la présidentielle vue l'exigence de l'article 73 de la Constitution qui verrouille le délai de la tenue de ce scrutin. « Mettre l'élection présidentielle au second plan, c'est énerver sérieusement un article verrouillé de la Constitution », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse évoquant justement l'article précité. « Le scrutin pour l'élection du président de la République est convoqué par la Commission électorale nationale indépendante, quatre-vingt-dix jours avant l'expiration du mandat du président en exercice », tel est le libellé de cette disposition constitutionnelle qui, d'après la Cénco, ne peut être violée. S'il est vrai que toutes les élections sont constitutionnelles et doivent être organisées, la Cénco est d'avis qu'il faille accorder la préséance à l'élection présidentielle qui pourrait donner le déclic pour le règlement d'autres questions électorales en suspens. Et d'ajouter que le rapprochement de la position de la Cénco avec celle défendue par les délégués de l'opposition sur cette épineuse question de séquence des scrutins n'est qu'une pure coïncidence. Par ailleurs, la Cénco rappelle que sa menace de se retirer du dialogue émise le 6 septembre en cas de non-inclusivité et de non-respect des dispositions constitutionnelles reste toujours de mise.

A.D.

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Dépliants

Calendriers

Flyers, Affiches

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Magazines

Livres

Dépliants

Documents administratifs

Calendriers

Flyers

Affiches

Divers

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**OFFSET**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## FOOTBALL

# Bolasie victorieux avec Everton, Maghoma avec Birmingham

**Il y a des fortunes diverses pour les footballeurs congolais de souche sur le vieux continent au cours du week-end dernier en ce début de saison.**

En Angleterre, Yannick Bolasie a participé à la victoire d'Everton face à Sunderland (3-0). Si l'attaquant belge d'origine RD-congolaise Romelu Lukaku a signé le hattrick (triplé) de la partie, Yannick a délivré l'une des passes décisives au cours de cette partie. Et son entraîneur a souligné la bonne prestation de l'attaquant international congolais récemment transféré de Crystal Palace vers les Toffees en ces termes : « Nous sommes vraiment satisfaits de la performance de Bolasie, il a fait un très bon match avec quelques belles actions et une passe décisive à la clé. Il est capable de couvrir beaucoup d'espace sur le terrain et il a montré ce soir qu'il peut très bien évoluer à différents postes sur le terrain. C'est vraiment une excellente recrue ».

Parti de Norwich en prêt à Hull City club promu cette saison en Premier League, Dieumerci Mbokani qui figure parmi les vingt-sept Léopards convoqués par le sélectionneur de la RDC



Yannick Bolasie

Florent Ibenge n'a pas encore fait son apparition avec sa nouvelle équipe. Et l'attaquant Benik Afobe Tunani de Bournemouth n'a pas été utilisé ce week-end, étant indisponible pour cause de blessure.

En Championship (D2 anglaise), l'on note d'emblée la victoire de Newcastle sur Derby County par deux buts à zéro et

le défenseur central Chancel Mbemba, qui bénéficie de la totale confiance de son coach Rafael Benitez, a tenu sa place pendant toute la rencontre. C'est aussi le cas de Jacques Maghoma avec Birmingham, victorieux de Fulham de Neeskens Kebano par un but à zéro. Kebano a monté sur l'aire de jeu après la mi-temps, pas en me-

sure de renverser le cours de la partie. Formé à Tottenham, Maghoma a disputé toutes les rencontres de Birmingham depuis le début de la saison. L'attaquant Elias Katchunga, ancien d'Ingostadt en Allemagne, a été titulaire le week-end dans les rangs de Huddersfield Town (club qu'il a rejoint au mercato d'été) vainqueur de Leeds Utd

par un but à zéro. Huddersfield est actuellement leader de la Championship.

Après avoir marqué de son empreinte le stade des Martyrs de Kinshasa avec son but et sa passe décisive lors de la nette victoire des Léopards de la RDC contre la République Centrafricaine, Jordan Botaka a été décisif avec son club Charlton en League One (D3 anglaise). Prêté par Leeds Utd afin de chercher du temps de jeu, Jordan Botaka est entré à la 82e minute pour offrir la balle du deuxième but de Charlton contre Fletwood Town. La rencontre s'est soldée sur le résultat d'égalité de deux buts partout. Notons que le capitaine des Léopards Youssouf Mulumbu, qui n'est plus parti à Kayserispor en Turquie au mercato, est resté sur le banc des remplaçants de Norwich City, Yani Ngbakoto ne figurait pas sur la liste des joueurs retenus de Queens Park Rangers, endeuillé par la mort de son père. Britt Assombalonga (Nottingham Forest/D2 Anglaise) et Kazenga Lualua (Brighton & Hove/D2 anglaise) n'ont pas joué ce week-end avec leurs clubs, gardés à l'infirmerie.

*Martin Engimo*

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE  
POLITIQUE  
RÉFLEXIONS  
SPORT

SOCIÉTÉ  
ART, CULTURE, MEDIA  
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## SANTÉ

# La campagne d'opération gratuite de la cataracte a pris fin à l'hôpital de Loandjili

Lancée le 6 septembre, cette campagne organisée dans le cadre de la coopération Congo-Chine s'est achevée, le 13 septembre, à l'hôpital de Loandjili situé dans la ville océane. Elle a permis d'opérer 277 personnes et de former le personnel du service d'ophtalmologie de cet hôpital sur l'utilisation et l'entretien du matériel opératoire offert par la délégation des experts chinois.

La campagne entre dans le cadre du projet Voyage de clarté Brightness action. Les opérations ont été réalisées avec le nouveau matériel et les experts chinois ont bénéficié de l'assistance du personnel du service ophtalmologie de l'hôpital général de Loandjili, en l'occurrence les médecins Bienvenu Mbouli, chef de service, Patricia Tom Mavoungou et Célestin Ekissi.

Outre Pointe-Noire, les 277 personnes qui ont été opérées sont venues des départements du Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza. On a aussi compté parmi ces personnes des Congolais résidents au Cabinda, des autochtones ainsi que des Brazzavillois qui n'ont pas pu se faire opérer pendant la même campagne à Brazzaville. Selon le Dr Bien-

venu Mbouli, les opérations se sont bien déroulées. Aucune complication majeure en post opératoire n'a été enregistrée.

Kouyé Honorine, patiente venant du village de Lefouto situé dans le département de la Lékoumou, n'a pas caché sa satisfaction après l'opération qui a redonné la vue à son œil droit : « J'ai fait une année sans pouvoir me consacrer aux activités champêtres. Ce sont les autres qui faisaient tout pour moi car je ne pouvais pas bien voir avec un seul œil. Je suis heureuse de revoir avec mes deux yeux, je vais enfin cultiver mes champs et me nourrir sans problème », s'est elle réjouie.

La campagne a aussi permis au personnel du service d'ophtalmologie de bénéficier d'une formation sur l'utilisation et l'entretien du matériel de nouvelle technologie. Celle-ci va se poursuivre pendant encore quelques jours. Cette formation va permettre à l'hôpital général de Loandjili d'être à jour en matière d'opération de la cataracte et d'améliorer la qualité de service comme l'a expliqué le Dr Patricia Tom Mavoungou : « Avant nous pratiquions des opérations avec des grandes incisions et nous avions un implant



Les malades et les experts chinois pendant un contrôle post opératoire./Crédit photo Adiac

systématique pour tout le monde. Ce qui occasionnait parfois une forte myopie ou hypermétropie. Mais le matériel que nous avons reçu permet de le faire avec des très petites incisions et la délégation est venue avec des implants de tous degrés qu'on met selon le besoin de la personne. Cela permet d'avoir une bonne acuité visuelle après l'opération. Et les appareils qui nous ont été offerts servent aussi à étudier tout cela ». Tous les malades sont passés au contrôle post opératoire en vue de s'assurer de leur état.

Ayant pris conscience de l'ampleur de la cataracte, les malades opérés ont décidé de se constituer en organisation dénommée Association vivre sans cataracte en vue d'orienter et d'apporter les informations nécessaires sur la cataracte. Satisfaits des services et de la campagne ceux-ci ont remercié les gouvernements congolais et chinois, la délégation des experts ainsi que l'hôpital général de Loandjili qui les a bien reçus.

Notons qu'il existe plusieurs types de cataracte et sa princi-

pale cause est le vieillissement. Dans ce cas, on parle de cataracte sénile. Il y a aussi la cataracte métabolique provoquée par des maladies comme le diabète, traumatique (à la suite d'un accident), inflammatoire et celle qui commence dès la naissance causée par une maladie parasitaire de la mère pendant la grossesse. Elle se manifeste par une opacification du cristallin entraînant une baisse progressive de la vue qui conduit à la cécité ou perte de la vue si elle n'est pas traitée.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## SECTEUR INFORMEL

## Les cabines téléphoniques rendent d'énormes services aux jeunes

Les gérants de ces cabines affirment que ce métier participe bel et bien à leur insertion économique. Mahamat Achinet, gérant d'une cabine, que nous avons rencontré aux abords d'une artère de la ville océane a répondu à nos questions.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi des jeunes abondent de plus en plus dans ce métier, surtout pendant la période des vacances scolaires ?

Mahamat Achinet : La raison est toute simple, c'est parce que les cabines leur permettent d'appuyer leurs parents dans la préparation de la rentrée scolaire ou académique. Mais il faut noter qu'il y a toutes les catégories des jeunes, les scolarisés et les autres. C'est souvent pendant la période des congés scolaires que les jeunes scolarisés abondent dans ce secteur d'activité. Car ils le prennent comme un chantier vacances. Et quant aux autres jeunes, c'est une activité rentable qui doit se pérenniser, certains l'ont déjà choisi comme leur activité économique, vu l'autonomie financière et l'insertion socioéconomique qu'elle occasionne.

LDB : Comment se passe la gérance d'une cabine téléphonique ?

M.A : Étant donné qu'il est devenu un business, ce métier exige à celui qui l'exerce de bons rapports avec ses clients, notamment une bonne tenue dans l'accueil des clients et surtout de la patience. Et d'autre part, il faut briller par un bon caractère pour accroître l'admiration de la société de téléphonie mo-

bile avec laquelle on est lié. Il faut dire que, le plus souvent, les rapports avec des sociétés se passent par le truchement des fournisseurs des cartes qui sont des agents agréés par lesdites sociétés.



Mahamat Achinet Crédit Adiac

LDB : Quelles sont les recettes journalières d'une cabine téléphonique ?

M.A : Je peux dire clairement qu'avant la chute des cours du pétrole, on pouvait acheter les cartes de 25000 F CFA et gagner à peu près 13000 F CFA de bénéfice. Mais actuellement avec la crise, si l'on achète les cartes de 60000 F CFA par exemple, on a à un bénéfice de 4000 F CFA. En réalité, les recettes ont baissé. Mais, avec la persévérance, il y a un léger mieux.

Faustin Akono

## MUSIQUE

## Spirita Nanda lance son single Kitoko

Produit par Zeus Million, ce single sorti le 13 septembre à Pointe-Noire est déjà disponible sur la toile et on peut se le procurer par simple téléchargement.

Kitoko est un savant mélange d'afro pop, de soul et des sonorités africaines en général et congolaises en particulier qui sont la marque de fabrique de l'artiste. Et Elle a toujours fait le buzz à chaque sortie de ses chansons. C'était le cas récemment avec les chansons Bring me back my dreams et Quitte là-bas sorties en 2015.

Artiste soul, Spirita Nanda, de son vrai nom Nanda Nguem Nguem Spirita, est née le 27 mai 1985 à Brazzaville des parents camerounais. C'est dans cette ville qu'elle fait son cycle primaire et secondaire, notamment au lycée français Saint-Exupéry, avant de poursuivre ses études à Cosaco et l'Université de Buea au Cameroun. Elle contracte le virus de la musique auprès de ses sœurs avec lesquelles elle participe à plusieurs concours de chants au Cameroun avant de composer sa première mélodie en 1997. Amatrice de petits podiums, Spirita a participé à des shows universitaires, à savoir le concours Nescafé 2005 orga-

nisé à Buea au Cameroun.

En juin 2013, elle accompagne Duce lors de la première partie du concert de Youssoufa à Brazzaville. C'est sa sœur



Le single de Spirita Nanda / crédit photo «DR»

ainée qui décide de manager sa carrière débutante à travers un concert organisé pour promouvoir les jeunes talents le 24 mai 2014 à l'Institut français de Brazzaville.

Spirita chante l'amour, la paix, le retour aux sources et le respect des valeurs humaines. Elle est passionnée d'art et de design. Cette jeune artiste auteure-compositrice congolaise, originaire des Grassfields au Cameroun, ne cesse d'agrémenter les soirées et les retrouvailles musicales à Pointe-Noire de sa limpide voix.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Barça et Bayern trop faciles, le PSG en plein doute

Barcelone et le Bayern de Munich ont démarré très fort leur campagne en Ligue des Champions face au Celtic (7-0) et à Rostov (5-0) tandis que le Paris Saint-Germain a manqué son rendez-vous contre Arsenal (1-1). L'Atletico Madrid et Naples s'imposent à l'extérieur.

**Groupe A****PSG - Arsenal : 1-1 (1-0)**

Déjà à la peine en championnat, le PSG a manqué le premier rendez-vous de son nouvel entraîneur Unai Emery avec la Ligue des Champions, seul véritable objectif de ses propriétaires qataris. Cavani a pourtant inscrit un but de la tête au bout d'à peine 43 secondes. Mais les Gunners ont fini par égaliser sur une frappe en force d'Alexis Sanchez (77°).

**FC Bâle - Ludogorets : 1-1 (1-0)**

Bâle s'est fait peur face à Ludogorets, qui a ouvert le score par Jonathan Cafu (45°), avant

l'égalisation tardive des Suisses de Steffen (79°).

**Groupe B****Dynamo Kiev - Naples : 1-2 (1-2)**

Favori du groupe B, le Napoli a fini par faire respecter la hiérarchie à Kiev. D'un doublé de la tête du Polonais Arkadiusz Milik (36°, 45°+2) alors que les Ukrainiens avaient marqué par Garmash (26°).

**Benfica Lisbonne - Besiktas : 1-1 (1-0)**

Mauvaise opération en revanche pour le Benfica. Après un but de Cervi (12°), les Portugais se sont fait rejoindre au bout du temps additionnel (90°+3) sur un coup-franc de Talisca.

**Groupe C****FC Barcelone - Celtic : 7-0 (2-0)**

Avec son trio offensif «MSN» (Messi-Suarez-Neymar) titularisé ensemble pour la première



Battu en Liga ce week-end, le Barça s'est vengé sur le Celtic avec des buts de Messi, Suarez, Neymar et Iniesta (LLUIS GENE/AFP)

fois de la saison, le Barça, surpris ce week-end en Liga par Alaves (2-1), a tout renversé sur son passage à Glasgow grâce à un triplé de Messi (3°, 27°, 60°) et un doublé de Suarez (75°, 88°). Neymar sur coup-franc (50°) et Iniesta d'une magnifique reprise de volée (59°) ont complété le festival.

**Manchester City - Monchengladbach: reporté**

Manchester City devra attendre pour faire ses débuts en Ligue des Champions, la rencontre contre le Borussia Mönchengladbach ayant été reporté en raison des fortes pluies et des orages s'abattant sur Manchester.

**Groupe D****Bayern Munich - FC Rostov: 5-0 (2-0)**

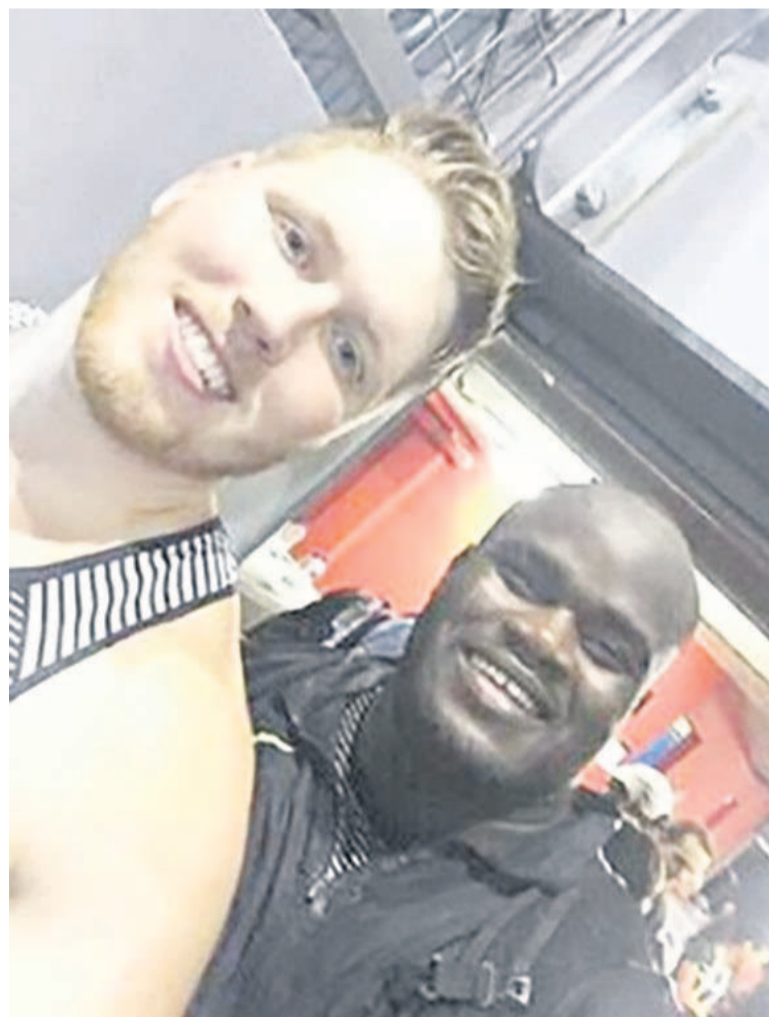
Sans aucun souci non plus pour le Bayern face aux Russes de Rostov, présents pour la première fois en C1. La jeune pépite bavaroise Joshua Kimmich a été le grand artisan de cette victoire avec un doublé (53°, 60°). Robert Lewandowski (28°) sur penalty, Thomas Muller (45°+2) et Bernat (90°) ont eux aussi contribué au calvaire des Russes.

**PSV Eindhoven - Atletico Madrid: 0-1 (0-1)**

Avant un remake de la demi-finale de la saison dernière entre Bayern et «Atleti», les Colchoneros d'Antoine Griezmann, finalistes malheureux fin mai, ont eu beaucoup moins de facilité. Ils peuvent remercier Saul, auteur du seul but de la rencontre d'une superbe reprise de volée du gauche (43°) et leur gardien Jan Oblak pour avoir sorti une superbe parade sur le penalty de Guardado (45°+2).

Camille Delourme avec AFP

## ATHLÉTISME

Franck Elemba termine sa saison avec une 2<sup>e</sup> place au Décanation de Marseille

Selfie de champions entre Ryan Crouser, le champion olympique en titre, et Franck Elemba, en marge du Décanation de Marseille (droits réservés)

Franck Elemba a achevé sa saison, mardi, lors du Décanation de Marseille, avec une deuxième place. Engagé dans l'équipe des athlètes étrangers licenciés en France (le Congolais est sociétaire du club de Franconville), le Gladiateur a réalisé un meilleur jet à 20m14 et termine derrière le champion olympique en titre, Ryan Crouser (20m64).

C.D.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA)

**CFA, 5<sup>e</sup> journée****Groupe A**

Jonathan Ikoné Nanitamo offre la victoire à la réserve du PSG face à son homologue du FC Nantes (1-0). Malgré la présence de Bradley Mazikou dans l'axe de la défense de Lorient, les Merlus sont balayés à Cholet (0-3).

**Groupe B**

Première apparition sous le maillot de Dieppe pour Jean-Bryan Boukaka. Mais malgré l'entrée de l'ancien Rennais à la 50e, les Normands chutent à Lille (3-4).

**Groupe C**

Un doublé d'Alan Dzabana permet à la réserve de l'OL de l'emporter 3-2 à Yzeure. Titulaire, le jeune attaquant congolais a ouvert le score (39°) puis donné l'avantage aux Gones (55°), qui ont ensuite encaissé deux buts en 5 minutes. C'est finalement Yann Kitala (qui évolue avec les U18 de la RDC) qui marque le but de la victoire



Auteur d'un doublé contre Yzeure, Alan Dzabana, 19 ans, totalise 3 buts en 5 matchs cette saison (droits réservés)

lyonnaise. Christopher Missilou, titulaire et passeur décisif sur le 2<sup>e</sup> but, participe activement au premier succès de son équipe

cette saison. En effet, Montceau l'emporte 2-1 à Andrézieux. Remplaçants au coup d'envoi Hardy Binguila et Charlevy Mabilia sont entrés aux 64e et 78e minutes lors du match nul d'Auxerre à Mulhouse (1-1).

**Groupe D**

Sans Yhoan Andzouana, la réserve de Monaco bat Paulhan-Pézennas 5-1. Sans Juvrel Loumingou, qui soigne une déchirure musculaire, Tarbes chute à domicile face à Montpellier (1-2). En l'absence de Morgan Poaty, retenu avec l'équipe première ce week-end, Bryan Passi était titulaire en défense centrale.

Christian Madédé est resté sur le banc lors de la défaite de la CFA marseillaise face à Rodez (1-2). La première défaite de la saison pour les Minots marseillais.

C.D.

France: le tirage au sort des 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de la Ligue

Plusieurs Congolais sont concernés par les 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de la Ligue, dont le tirage au sort a été effectué lundi 12 septembre. Les matchs auront lieu le 26 octobre.

En effet, Nancy (Badila, Maouassa et Mabella) affrontera Caen (Ngassaki et Avounou), tandis que Laval (Malonga et Moyo) recevra Montpellier (Poaty et Passi). Dijon (Bahamboula et Bouka Moutou)

croisera le fer avec Sochaux (Ligue 2), tandis que Bastia (Bifouma) aura fort à faire avec Guingamp. A la Beaujoire, le FC Nantes de Jules Iloki défiera le SCO Angers de Fodé Doré, alors que l'AJ Auxerre de Binguila et Mabilia effectuera un périlleux déplacement à Toulouse. Pour finir, Brice Samba junior pourrait profiter du match contre Clermont pour se chauffer les gants.

Nancy - Caen; Laval (L2) - Montpellier; Dijon - Sochaux (L2); Bastia - Guingamp; Paris FC (National) - Metz; Nantes - Angers; Rennes - Lorient; Toulouse - Auxerre (L2); Clermont (L2) - Marseille; Châteauroux (National) - Bordeaux.

C.D.